



CATALOGUE

Séjours

Été



2

0

2

4

Accueil de loisirs



PRÉSENTATION

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce catalogue, les séjours été 2024. Des séjours à thèmes pour se divertir tout en respectant le rythme de vie de chacun.

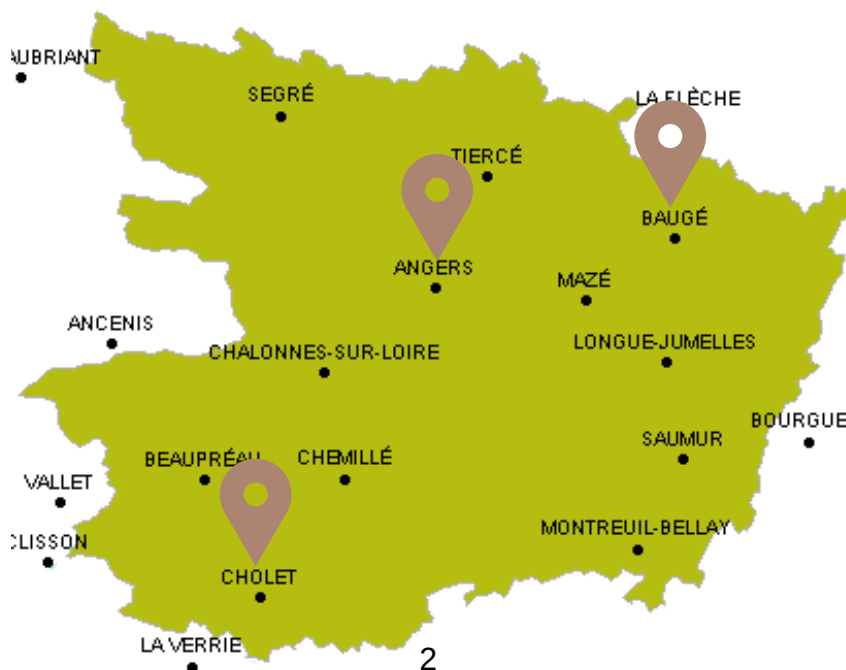
Aymeric, le Coordinateur du Secteur Enfance Jeunesse, se rend disponible pour vous accompagner dans le choix de votre séjour.

Nous vous précisons, également, que les locations de matériel spécifique, les réservations de soins médicaux (infirmiers), doivent être organisés par vos soins. N'hésitez pas à contacter Aymeric afin qu'il vous transmette les adresses exactes des lieux de séjours.

En vous souhaitant de belles vacances avec Esca'!

L'équipe d'Esca'!

CARTE DES SÉJOURS



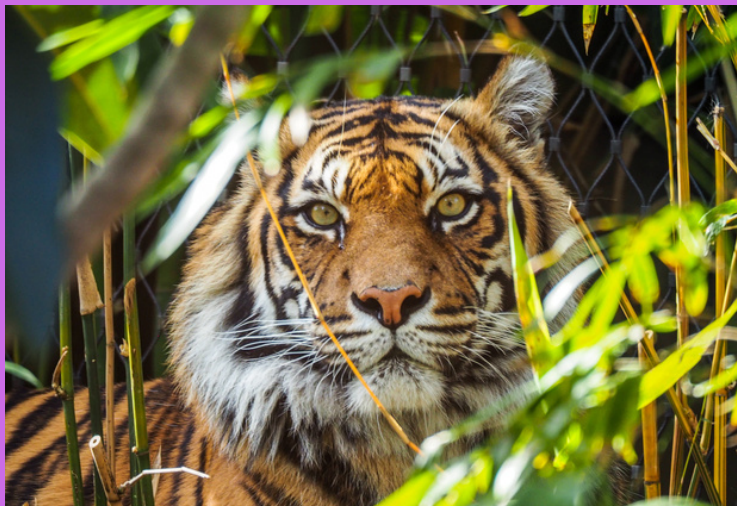
NOS SÉJOURS ENFANTS

POUR LES 6-9 ANS

Le Safari des Petits	Lundi 05 août au Mercredi 07 août	6-9 ans	p.4
	Jeudi 08 août au Samedi 10 août		

POUR LES 9-12 ANS

Douceur angevine	Lundi 05 août au Vendredi 09 août	9-12 ans	p.5
Esprit d'équipe	Lundi 05 août au Vendredi 09 août		p.6



290 €

+

3 journées sans
hébergement
(page 7)

Le Safari des Petits

A la découverte des habitants du zoo

Lundi 05 août au Mercredi 07 août

OU

Jeudi 08 au Samedi 10 août



40 min de trajet



6 vacanciers



3 animateurs



minibus



Internat

Activités

Un mini-séjour sur le thème de la Nature et des animaux. Plusieurs activités seront proposées aux enfants en plus d'une formidable journée au [Zoo de La Flèche](#).

Encadrement :

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.

Hébergement :

Internat IME Champfleury (BAUGE) : chambres avec lits simples, salon, 2 salles de bains, cuisine équipée, espace détente, espace extérieur avec jeux de cour, trampoline, grand terrain.

Départ et arrivée : Angers

4

enfants 6-9 ans



470 €

+

5 journées sans
hébergement
(page 7)

Douceur Angevine !

Un séjour dynamique, orienté sur l'extérieur

Lundi 05 août au Vendredi 09 août



6 enfants

Activités :

Cette saison, nous avons décidé de laisser les plus grands sur le secteur Angevin, afin de leur permettre de bénéficier des richesses du territoire sur la période estivale. Entre les activités aux lacs de Maine, les activités sportives, les sorties choisies par les enfants... la semaine s'annonce inoubliable !



3 animateurs

Encadrement :

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Internat

Hébergement :

Internat Trémur : chambres avec lits simples, salon, 2 salles de bains, cuisine équipée, espace détente, espace extérieur avec salon de jardin.

Départ et arrivée : Murs Erigné

5

enfants 9-12 ans



470 €

+

5 journées sans
hébergement
(page 7)

Esprit d'équipe!

Une semaine dynamique entre jeux coopératifs et
activités sportives !

Lundi 05 août au Vendredi 09 août



50 min de trajet



6 vacanciers



3 animateurs



minibus



Internat

Activités :

Le territoire choletais offre un large panel d'activités sportives et de plein air. Entre les activités nautiques au Lac de Ribou, les structures de loisirs et la multitude de jeux et d'activités concoctées par les équipes, il y aura de quoi s'occuper et passer de merveilleuses vacances !

Encadrement :

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.

Hébergement :

Internat IME La Rivière (CHOLET) : chambres avec lits simples, salon, 4 salles de bain, grande salle d'activité, grande aire de jeux.

Départ et arrivée : Angers

6

enfants 9-12 ans

Informations

A noter :

- A partir du 08 Avril 2024 : confirmation des séjours
- Les réunions d'informations vous seront communiquées à l'issue des inscriptions.

A noter sur vos agendas : ouverture de l'Accueil de loisirs du **22 juillet au 02 août** et du **12 au 22 août 2024**. Retrouvez-nous à l'école Alfred de Musset pour des journées à thèmes (programme disponible à partir de juin 2024).

Contact

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :

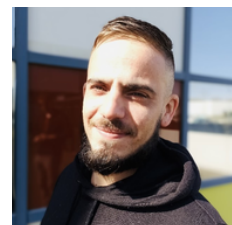
Aymeric LARUE

Coordinateur Enfance-Jeunesse

06.09.27.43.41 - escal.sejours@adapei49.asso.fr

Site internet : www.escal49.fr

Adresse postale : **ESCA'L - La Cité - 58 Boulevard du Doyenné - 49100 ANGERS**



TARIF JOURNEES SANS HEBERGEMENT

	Tarifs Angers	Tarifs hors Angers
Selon le Quotient Familial	journée	journée
< 600	12.20 €	15.70 €
601 à 1000	14.90 €	16.90 €
1001 à 1200	17.00 €	20.00 €
1201 à 1500	18.60 €	21.10 €
1501 à 2000	20.00 €	22.00 €
2001 à 3000	23.00 €	25.00 €
Sans attestation	25.10 €	27.10 €

Informations pratique

◆ Usagers.

⇒ Chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),

⇒ Les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réservation d'un séjour.

1- Envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cochez le ou les séjour(s) de votre choix),

2- Echange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),

3- Une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes suivants : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription.

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L.

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part.

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdues. Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due. En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour. La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Informations pratique (suite)

Conditions d'octroi de la garantie :

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès : a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe. b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.
2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.
3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.
4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

Montant de la garantie :

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie et les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ Assistance aux personnes

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés. Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

◆ Equipe d'animateurs

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social. Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 2, 3 ou 4 vacanciers,
- le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.

Informations pratique (suite et fin)

◆ Administration.

Une inscription n'est validée que si toutes les conditions sont remplies :

- le versement des arrhes pour confirmer l'inscription,
- le dossier d'inscription rempli et les pièces justificatives demandées,
- l'ordonnance pour les traitements médicaux, un pilulier nominatif préparé et à confier à l'animateur responsable des traitements médicamenteux (pour les personnes qui ne souhaitent pas garder la gestion de leur traitement),
- la photocopie de la carte d'identité, de mutuelle et la carte vitale originale.

◆ Transport.

Le voyage sur les lieux des séjours et lors des activités se fait par minibus 9 places. Les ramassages aller et retour seront assurés à partir des communes indiquées sur la présentation du séjour (voir dans le catalogue) ou à partir du lieu de résidence (à partir de 2 personnes résidant dans le même établissement du 49). 15 jours avant le départ, un courrier précisant l'heure et le lieu exact de rendez-vous sera envoyé.

◆ Les prix.

Nos tarifs comprennent les frais de fonctionnement, les sorties, le transport sur le lieu des activités, les rémunérations du personnel, l'hébergement et l'alimentation. Les frais pharmaceutiques et médicaux sont à la charge de l'utilisateur. ESCAL décline toute responsabilité en cas de perte/vol des affaires personnelles du vacancier.

◆ Bilan de séjour.

Après le séjour, et uniquement sur demande, un bilan individuel sera envoyé au domicile. Possibilité, également, de conserver les souvenirs des vacances avec des photos enregistrées sur clé USB (à fournir par vos soins). Pendant le séjour, il est possible de remplir un carnet de vacances qui retracera les meilleurs moments des vacances.

ESCA'L - Adapei 49
La Cité - 58 Boulevard du Doyenné
49100 ANGERS
Tel : 02 41 22 06 70
Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr
www.escal49.fr



*Bonnes
Vacances!*



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

**Cohésion
Sociale**



ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPEI

Coupon réponse

Les inscriptions sont ouvertes ! Esca'l se réserve le droit de vous orienter vers un autre séjour, si celui sélectionné est complet.

NOM : PRÉNOM :

ÂGE : Né(e) le : TEL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

Cochez le séjour qui vous intéresse

Lundi 05 août au Mercredi 07 août

Jeudi 08 août au Samedi 10 août

(Si la date n'a pas d'importance pour vous, merci de cocher les deux cases ci-dessus)

(6-9 ans)

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition p9) OUI NON

**Douceur
Angevaine !**

Lundi 05 août au Vendredi 09 août

(9-12 ans)

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition p9) OUI NON

Esprit d'équipe !

Lundi 05 août au Vendredi 09 août

(9-12 ans)

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition p9) OUI NON